



COMMUNE DE CHOISY

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le

ID : 074-217400761-20230406-2023_23D-DE

S²LOW

Nombre de conseillers :

En exercice	18
Présents	13
Votants	18

L'an deux mille vingt-trois, le 6 avril

Le conseil municipal de la commune de Choisy, dûment convoqué le 29 mars, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Yves GUILLOTTE, Maire.

Présents : Yves GUILLOTTE, Christiane MICHEL, Christian BOCQUET, Jacqueline CECCON, Norbert CHIODINI, Gilbert LIENARD, Jacqueline PECORARO, Jean BARDET, Brigitte BARRET, Michel SOCQUET-CLERC, Isabelle JOYE, Guy PHILIPPE, Valérie STEFANUTTI.

Pouvoirs : Stéphane GREVE à Valérie STEFANUTTI, Olivier COUET à Jean BARDET, Marlène CHAFFARD à Isabelle JOYE, Aurore MOSSIERE à Christiane MICHEL, Sylvie AUROY à Jacqueline PECORARO

23/23

Absents :

Secrétaire de séance : Michel SOCQUET-CLERC

Objet :

Affectation des résultats

Monsieur Yves GUILLOTTE, Maire rapporteur, fait l'exposé suivant :

Le conseil municipal, a adopté, par délibération n°2023-19 du 6 avril 2023, le compte administratif de l'exercice 2022 dont les résultats sont conformes au compte de gestion.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- DECIDE d'affecter les résultats comme suit :

Excédent de fonctionnement 2022 :

- 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé : **481 165,78 €**

Le secrétaire de séance
Michel SOCQUET-CLERC

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Yves GUILLOTTE



Délibération devenue exécutoire compte tenu de
la télétransmission en Préfecture le
et de la publication le
Le Maire,